

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 Février 2026



16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	11
Conseillers présents :	7
Pouvoirs :	0
Voix délibératives :	7

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué le 09 Février 2026, s'est réuni, à 17h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, au Siège de la Communauté de Communes du Minervoïs au Caroux à Saint Pons de Thomières

Étaient présents : Jean ARCAS ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Thérèse SALAVIN ; Catherine SONZOGNI

Ayant donné pouvoir :

Étaient absents : André ARROUCHE ; Jean-Pierre BARTHES ; Franck LIGNON ; Sylvie MIQUEL

A été élu secrétaire de séance : Catherine SONZOGNI

Délibération n° : 2026.02.19/026

Objet : Demande de subvention = Investissement ACM Les Explorateurs

VU les statuts de la Communauté de Communes du Minervoïs au Caroux et notamment sa compétence en matière d'Enfance et Jeunesse ;

VU la délibération n° 2025.06.12/088 du 12 Juin 2025 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire pour solliciter toutes les subventions d'investissement pour les projets et actions de l'intercommunalité et conclure les conventions de financement afférentes ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la mise en place et de l'ouverture du Centre de loisirs Les Explorateurs à Mons La Trivalle, il convient d'acquérir tout le matériel à son bon fonctionnement et d'équiper cette structure pour pouvoir accueillir les enfants dans le respect des normes en vigueur ;

CONSIDERANT que la CAF de l'Hérault peut apporter une aide financière dans le cadre de ce dossier ;

Le plan de financement (HT) étant le suivant :

Dépenses		Recette	
Informatique/logiciel	3 890 €	CAF Hérault	8 516,79 €
Achat mobilier	8 307,96 €	Autofinancement	5 677,87 €
Achat matériel divers	1 996,70 €		€
TOTAL	14 194,66 €	TOTAL	14 194,66 €

Le Bureau Communautaire, après avoir oui et délibéré, à l'**UNANIMITÉ (7 POUR)**

- **Valide** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Président à solliciter auprès des services de la CAF de l'Hérault une aide financière à l'investissement pour l'ACM Les Explorateurs à hauteur de 8 516,79€ HT ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour régler toutes les démarches administratives financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures

La Secrétaire de séance
Mme Catherine SONZOGNI



Le Président
M. Patrick CABROL